

### **Texte motion CA UGA 2018-12-11**

Le Conseil d'administration (CA) de l'Université Grenoble Alpes, attaché aux valeurs d'ouverture et d'accueil de la diversité qui sont celles de l'université, exprime ses inquiétudes et ses fortes réticences par rapport aux récentes mesures annoncées par le ministère d'augmentation importante des droits d'inscription pour les étudiants extra-communautaires dans les différents cycles de formation. Le CA de l'UGA juge ces mesures discriminatoires, potentiellement nuisibles au rayonnement de la francophonie, précipitées, et estime qu'elles risquent de ne pas produire les effets bénéfiques pressentis, tant sur le budget des universités que sur leur attractivité à l'international. Le CA de l'UGA souhaite avoir des précisions concrètes sur les moyens (administratifs et financiers) qui seront mis à la disposition des universités pour parer efficacement aux effets de discrimination sociale et culturelle que pourraient provoquer ces mesures.

Il demande au gouvernement que l'entrée en vigueur des mesures en cours soit suspendue. Il se tient prêt à contribuer à une large réflexion sur les moyens de renforcer l'attractivité de nos établissements, les conditions d'accueil et d'accompagnement des étudiants étrangers en France.

Le Président du conseil d'administration de l'Université Grenoble Alpes, Patrick LEVY, soumet aux voix des membres du conseil d'administration le texte de la motion exposé ci-dessus.